

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Services départementaux
d'incendie et de secours (SDIS)

2015



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

SOMMAIRE

PRESENTATION	5
CONTENU DE LA BND	5
PERIMETRE DE LA POPULATION SDIS	6
1. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)	7
1.1 Les événements selon la nature	8
1.2 Quelques indicateurs sur les SPP	9
1.3 La saisonnalité des événements (mois, jour)	9
1.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPP dans le métier	10
1.5 Les accidents de service selon la tranche horaire de survenance	10
1.6 Les accidents de service selon la tâche exercée	11
1.7 Les accidents de service selon l'élément matériel	12
1.8 Les accidents de service selon la nature de lésion	14
1.9 Les accidents de service des SPP selon le siège de lésion	15
1.10 Les accidents routiers des SPP selon l'ancienneté dans le métier	16
1.11 Les accidents routiers des SPP selon la tranche horaire	16
1.12 Les accidents routiers des SPP selon le parcours	17
1.13 Evolution des accidents routiers des SPP	17
1.14 Les accidents routiers des SPP selon la nature et le siège de lésion	18
2. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)	19
2.1 Les événements selon la nature	20
2.2 Quelques indicateurs sur les SPV	21
2.3 La saisonnalité des événements des SPV(mois, jour)	21
2.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPV dans le métier	22
2.5 Les accidents de service des SPV selon la tranche horaire de survenance	22
2.6 Les accidents de service des SPV selon la tâche exercée	23
2.7 Les accidents de service des SPV selon l'élément matériel	24
2.8 Les accidents de service des SPV selon la nature de lésion	25
2.9 Les accidents de service des SPV selon le siège de lésion	27
2.10 Les accidents routiers des SPV selon l'ancienneté	27
2.11 Les accidents routiers des SPV selon la tranche horaire	28
2.12 Les accidents routiers des SPV selon le parcours	28
2.13 Evolution des accidents routiers des SPV de 2009 à 2015	29
2.14 Les accidents routiers des SPV selon la nature de lésion	29
2.15 Les accidents routiers des SPV selon le siège de lésion	30
3. L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)	31
3.1 Les événements selon la nature de l'événement	32
3.2 Quelques indicateurs...	32
3.3 La saisonnalité des événements (mois, jour)	33

3.4	Les événements des PATS selon la tranche horaire	34
3.5	L'accident de service/travail des PATS selon l'élément matériel	34
3.6	L'accident de service/travail des PATS selon la nature de lésion et le siège de lésion	35
	<i>GLOSSAIRE</i>	36

PRESENTATION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données

L'envoi, des données 2014 a été réalisé au cours de l'année 2016.

La DARES ('direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques' au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions ;
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte les données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de SDIS.

CONTENU DE LA BND

La montée en puissance de la BND vise par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

PERIMETRE DE LA POPULATION SDIS

Le Périmètre 2015

Effectifs	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	TOTAL
Effectifs SDIS SPP	23 550	9 503	4 405	2 974	534	40 966
Echantillon BND SPP	22 666	9 195	4 179	2 590	474	39 104
<i>Part en %</i>	<i>96,2%</i>	<i>96,8%</i>	<i>94,9%</i>	<i>87,1%</i>	<i>88,8%</i>	<i>95,5%</i>
Effectifs SDIS SPV	71 591	60 056	29 776	25 622	6 611	193 656
Echantillon BND SPV	64 575	60 056	29 776	22 858	5 506	182 771
<i>Part en %</i>	<i>90,2%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>89,2%</i>	<i>83,3%</i>	<i>94,4%</i>
Effectifs SDIS PATS	6 175	2 658	1 345	1 006	291	11 475
Echantillon BND PATS	5 889	2 658	1 345	905	253	11 050
<i>Part en %</i>	<i>95,4%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>90,0%</i>	<i>86,9%</i>	<i>96,3%</i>

Règles de classement des SDIS : voir glossaire

L'échantillon BND pour les SPP, réparti parmi 90 SDIS, représente **95,5 %** des effectifs SPP des SDIS.

Pour les SPV il représente pour 90 SDIS, **94,4 %** des effectifs SPV des SDIS

Pour les PATS la couverture est de **96,3 %** pour 93 SDIS.

Nombre d'interventions

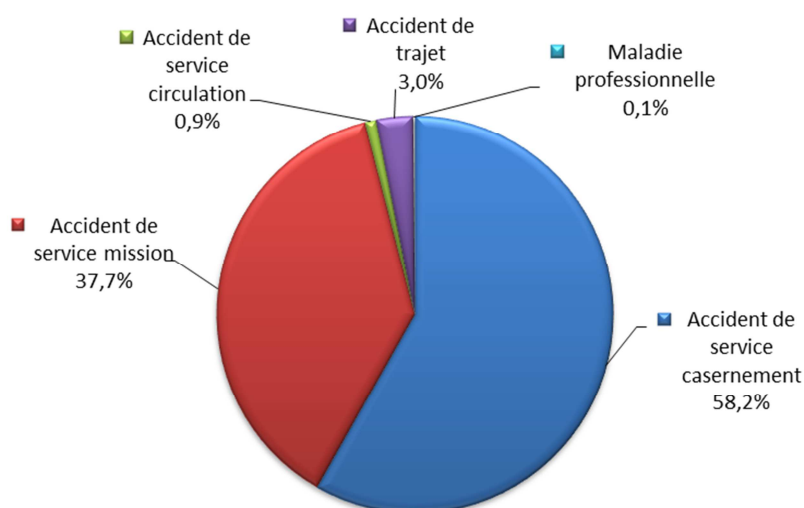
Alsace	115 184	Languedoc-Roussillon	205 204
Aquitaine	214 904	Limousin	41 471
Auvergne	96 912	Lorraine	163 708
Basse-Normandie	87 640	Martinique	23 121
Bourgogne	100 379	Mayotte	15 457
Bretagne	166 220	Midi-Pyrénées	158 586
Centre	154 368	Nord - Pas-de-Calais	293 215
Champagne-Ardenne	76 539	PACA	541 774
Corse	29 228	Pays de la Loire	176 633
Franche-Comté	79 961	Picardie	135 673
Guadeloupe	40 510	Poitou-Charentes	90 339
Guyane	16 242	Réunion	48 940
Haute-Normandie	114 881	Rhône-Alpes	412 490
Île-de-France	853 678	Total	4 453 257

Les effectifs et le nombre d'interventions ont été fournis par la DGSCGC (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) sur la base des déclarations SDIS.

1. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)

1.1 Les événements selon la nature

Nature de l'événement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>centre de secours</i>	3 993	66,7%	96 093	36,1	10,2%
Accident de service <i>mission</i>	2 588	47,9%	42 344	34,1	6,6%
Accident de service <i>circulation</i>	64	42,2%	838	31,0	0,2%
Accident de trajet	204	63,2%	6 259	48,5	0,5%
Maladie professionnelle	10	60,0%	795	132,5	0,0%
Total SPP	6 859	59,3%	146 329	36,0	17,5%



L'activité hors intervention des SPP reste la plus accidentogène, près de 6 accidents sur 10 ont lieu en centre de secours.

Sur 10 jours d'arrêt, 6,5 sont liés à un accident en centre de secours.

Le taux de sinistralité est plus élevé pour les accidents de service en centre de secours (10,2 %) que ceux en mission (6,6 %).

L'activité en centre de secours présente à priori moins de risques et pourtant son accidentologie est dominante chez les SPP. Les accidents sont, dans la majorité des cas, liés à la pratique d'une activité physique et sportive. Celle-ci demeure, au même titre que le risque routier, une préoccupation majeure des Services Départementaux d'Incendie et de Secours en termes de prévention.

Le taux de sinistralité des accidents routiers représente 0,7 % de l'ensemble des événements des SPP.

La prévention des risques routiers constitue toujours un enjeu primordial pour les sapeurs-pompiers.

1.2 Quelques indicateurs sur les SPP

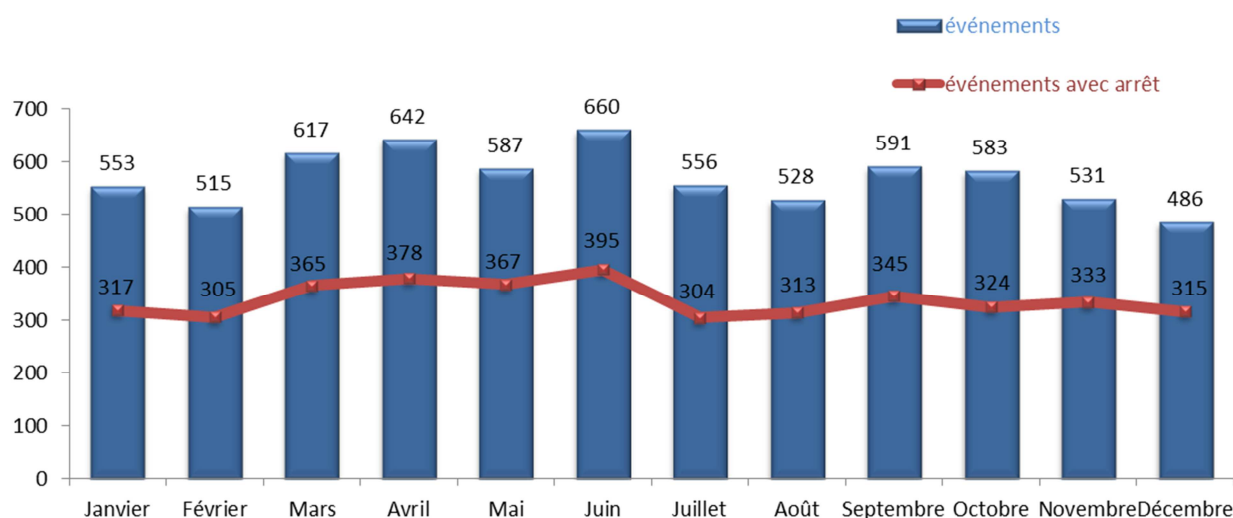
Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>casernement</i>	10,2%	68,2	1,53
Accident de service <i>mission</i>	6,6%	31,7	0,67
Accident de service <i>circulation</i>	0,2%	0,7	0,01
Accident de trajet	0,5%	3,3	0,10
Maladie professionnelle	0,0%	0,2	0,01
Total SPP	17,5%	104,0	2,33

Glossaire : voir indicateurs

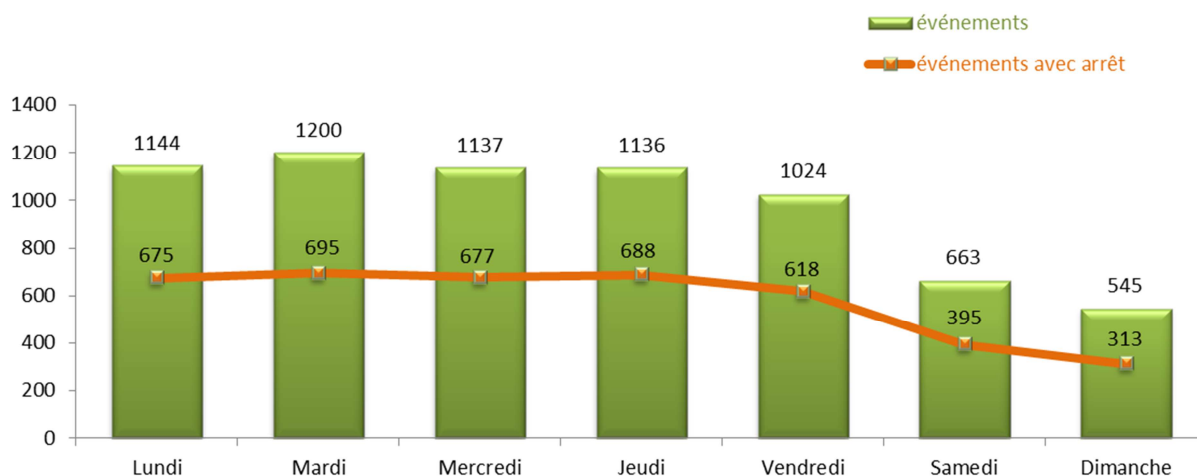
En centre de secours les indicateurs sont les plus élevés. Le taux de sinistralité est de 10,2 %. L'indice de fréquence s'élève à 68,2 accidents avec arrêt pour mille agents. Il est en baisse par rapport à 2014

Quant au taux de gravité il est de 1,53 jour par an.

1.3 La saisonnalité des événements (mois, jour)



La saisonnalité des événements n'est pas marquée. Le mois le plus accidentogène est le mois de juin. Le mardi est le jour au cours duquel on recense le plus d'événements



1.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPP dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	520	59,4%	10 118	32,7
	5 à 10 ans	831	68,2%	18 444	32,5
	10 à 15 ans	1 367	68,7%	32 083	34,2
	15 ans et plus	1 230	66,9%	34 508	41,9
	non renseigné	45	60,0%	940	34,8
	Total Accident de service centre de secours	3 993	66,7%	96 093	36,1
Accident de service mission	Moins de 5 ans	334	38,6%	4 046	31,4
	5 à 10 ans	567	45,5%	7 337	28,4
	10 à 15 ans	860	50,7%	13 845	31,8
	15 ans et plus	780	51,4%	16 405	40,9
	non renseigné	47	34,0%	711	44,4
	Total Accident de service mission	2 588	47,9%	42 344	34,1
Total SPP		6 581	59,3%	138 437	35,5

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse. Quel que soit le type d'accident de service la distribution se concentre sur la tranche '10 à 15 ans'. Le nombre de jours moyen est plus élevé pour la tranche '15 ans et plus' quel que soit le type d'accident.

1.5 Les accidents de service selon la tranche horaire de survenance

	Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt			EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Centre de secours	0h à 2h	37	56,8%	764	36,4	Mission	145	29,0%	860	20,5
	02h à 4h	12	83,3%	210	21,0		65	50,8%	1 202	36,4
	04h à 6h	14	78,6%	177	16,1		67	65,7%	1 796	40,8
	06h à 8h	209	65,1%	5 079	37,3		111	48,6%	1 810	33,5
	08h à 10h	1 407	65,0%	31 804	34,8		481	52,2%	8 106	32,3
	10h à 12h	861	69,5%	23 483	39,3		439	51,0%	7 598	33,9
	12h à 14h	127	65,4%	2 509	30,2		216	47,2%	3 460	33,9
	14h à 16h	226	56,6%	4 152	32,4		301	45,8%	5 875	42,6
	16h à 18h	709	68,5%	18 215	37,5		317	53,0%	5 244	31,2
	18h à 20h	316	73,1%	8 070	34,9		199	37,7%	3 045	40,6
	20h à 22h	48	58,3%	804	28,7		140	44,3%	2 024	32,6
	22h à 24h	27	70,4%	826	43,5		107	43,9%	1 324	28,2
	Total	3 993	66,7%	96 093	36,1		2 588	47,9%	42 344	34,1
Total des accidents de service des SPP							6 581	59,3%	138 437	35,5

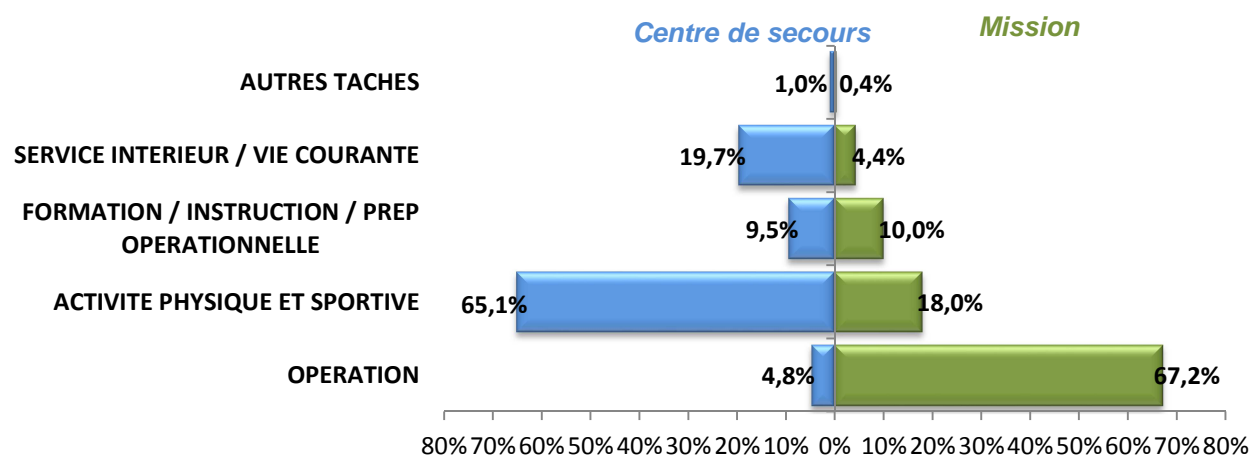
La tranche horaire '8H à 10H', des accidents de service en mission recensés pour les SPP correspond à la tranche modale. Elle est suivie par la tranche '10h à 12h'. Cela représente 36% de cas entre '8H et 12H'. La tranche modale est située entre 8H et 10H pour les accidents de service en centre de secours avec 57 % de cas entre '8H et 12H'.

1.6 Les accidents de service selon la tâche exercée

TACHE EXERCEE		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours					
OPERATION	incendie	71	63,4%	1 297	28,8
	Interventiosn spécialisées	35	65,7%	673	29,3
	Opérations diverses	44	68,2%	1 641	54,7
	Secours à personnes	40	67,5%	538	19,9
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	2 598	69,1%	64 391	35,9
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	106	51,9%	1 842	33,5
	Manoeuvre/exercice	273	60,4%	8 707	52,8
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Maintenance en centre de secours	438	63,0%	8 973	32,5
	Travail administratif	39	46,2%	624	34,7
	Vie courante au CS	308	66,6%	6 034	29,4
AUTRES TACHES	Autres tâches	41	65,9%	1 373	50,9
Total Accident de service centre de secours		3 993	66,7%	96 093	36,1
Accident de service mission					
OPERATION	incendie	494	54,3%	8 993	33,6
	Interventiosn spécialisées	66	54,5%	1 149	31,9
	Opérations diverses	200	45,5%	2 381	26,2
	Secours à personnes	978	42,2%	14 300	34,6
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	466	58,2%	9 433	34,8
	Manoeuvre/exercice	100	42,0%	1 263	30,1
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Manœuvre/exercice	160	48,8%	3 689	47,3
	Maintenance en centre de secours	61	41,0%	872	34,9
	Travail administratif	43	14,0%	129	21,5
	Vie courante au CS	9	66,7%	26	4,3
AUTRES TACHES	Autres tâches	11	36,4%	109	27,3
Total Accident de service mission		2 588	47,9%	42 344	34,1
Total SPP		6 581	59,3%	138 437	35,5

Glossaire : voir Tache exercée

Les activités 'opérations' représentent 67 % des accidents de service en mission. L'activité sportive représente 65 % des accidents de service en centre de secours et occasionne une moyenne de jours d'arrêt de 35,9 jours.



La représentation graphique des événements selon la tâche exercée met clairement en évidence les deux zones impactées : l'activité physique et sportive en centre de secours et les opérations en mission.

Même si le risque est connu, l'activité physique et sportive est dominante en terme d'accidents avec arrêt et par conséquent en jours d'arrêt.

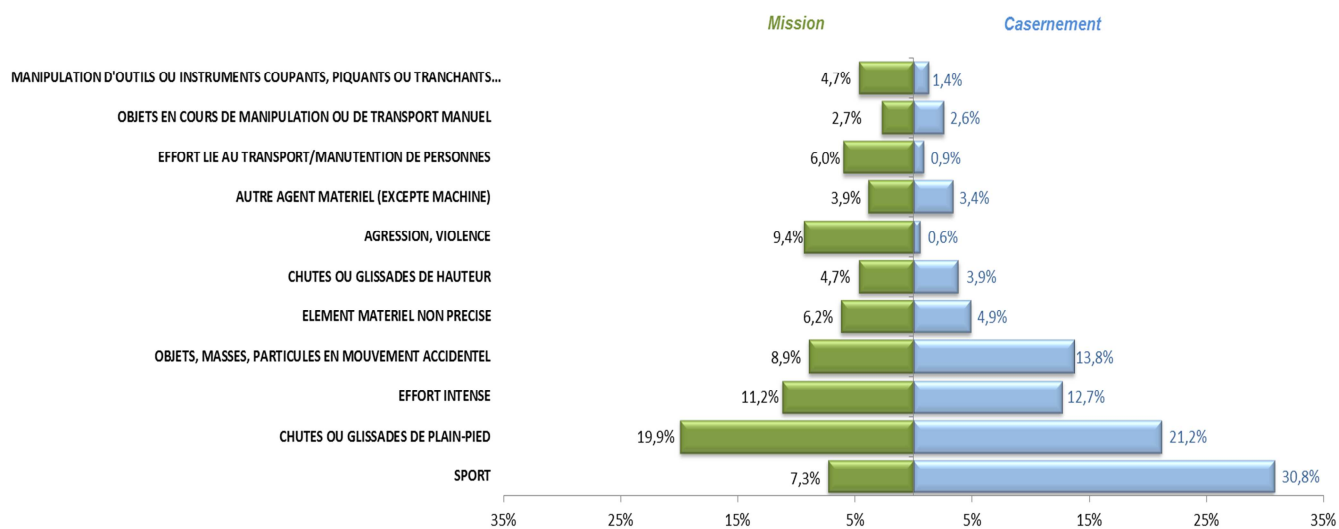
L'importance de l'accidentologie lors d'activités sportives est connue pour la population des SPP. Le guide national de prévention des accidents de service dans la pratique des activités physiques et sportives¹ constitue l'aboutissement d'un travail en réseau de huit Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) soutenu par le Fonds national de prévention de la CNRACL. Il en ressort 6 recommandations :

1. encadrer toutes les séances de sports par une personne formée
2. limiter la durée des séances activités physiques et sportives (APS)
3. prendre en considération les antécédents traumatiques
4. intégrer les indicateurs de la condition physique
5. préciser la place du supérieur hiérarchique
6. mettre en adéquation les chaussures, les activités et les lieux de pratique

1.7 Les accidents de service selon l'élément matériel

Elément matériel		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	sport	1 231	69,6%	29 551	34,5
	chutes ou glissades de plain-pied	846	73,5%	24 562	39,5
	objets, masses, particules en mouvement accidentel	550	57,1%	10 155	32,3
	effort intense	509	71,9%	13 853	37,8
	élément matériel non précisé	195	55,4%	3 234	29,9
	chutes ou glissades de hauteur	155	72,3%	5 742	51,3
	autre agent matériel (excepté machine)	136	75,7%	3 261	31,7
	objets en cours de manipulation ou de transport manuel	105	59,0%	1 943	31,3
	manipulation d'outils ou instruments coupants, piquants ou tranchants souilles(sang,urine,produit biologique,etc)	54	44,4%	875	36,5
	véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	42	59,5%	1 056	42,2
	effort lié au transport/manutention de personnes	37	43,2%	475	29,7
	machines / appareils	28	64,3%	855	47,5
	agression, violence	24	41,7%	198	19,8
	outils à main	22	27,3%	124	20,7
	divers /morsures /piques/végétaux	17	41,2%	86	12,3
	vapeurs, gaz et poussières délétères	14	50,0%	35	5,0
	appareils à pression	12	33,3%	47	11,8
	matières combustibles en flamme	7	28,6%	22	11,0
	appareils mettant en œuvre des produits dangereux ou projections liquides	3	0,0%	0	
	appareils ou ustensiles mettant en œuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson	3	66,7%	19	9,5
appareils de manutention et engins de levage	1	0,0%	0		
matières explosives	1	0,0%	0		
machines a meuler, poncer, polir	1	0,0%	0		
Total Accident de service centre de secours	3 993	66,7%	96 093	36,1	
Accident de service mission	chutes ou glissades de plain-pied	515	50,3%	10 201	39,4
	effort intense	290	71,4%	7 294	35,2
	agression, violence	243	31,3%	1 328	17,5
	objets, masses, particules en mouvement accidentel	231	48,1%	2 247	20,2
	sport	189	70,9%	4 479	33,4
	élément matériel non précisé	155	37,4%	2 010	34,7
	effort lié au transport/manutention de personnes	155	61,9%	2 671	27,8
	divers /morsures /piques/végétaux	153	11,8%	424	23,6
	chutes ou glissades de hauteur	121	64,5%	5 723	73,4
	manipulation d'outils ou instruments coupants, piquants ou tranchants souilles(sang,urine,produit biologique,etc)	121	11,6%	332	23,7
	autre agent matériel (excepte machine)	101	41,6%	1 642	39,1
	objets en cours de manipulation ou de transport manuel	71	66,2%	1 201	25,6
	matières combustibles en flamme	70	37,1%	824	31,7
	véhicules (a l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	51	74,5%	889	23,4
	vapeurs, gaz et poussières délétères	35	25,7%	564	62,7
	appareils à pression	25	32,0%	62	7,8
	outils à main	18	38,9%	174	24,9
	machines / appareils	18	38,9%	268	38,3
	appareils mettant en œuvre des produits dangereux ou projections liquides	7	0,0%	0	
	électricité	7	42,9%	8	2,7
matières explosives	5	0,0%	0		
machines a couper et trancher (autres que scies), à dérouler et défibrer	2	50,0%	1	1,0	
outils mécaniques tenus ou guidés a la main	2	0,0%	0		
machines a bois	1	0,0%	0		
rayonnements ionisants et substances radioactives (irradiations brutales seulement)	1	100,0%	2	2,0	
accessoires de levage, amarrage, et préhension	1	0,0%	0		
Total Accident de service mission	2 588	47,9%	42 344	34,1	
TOTAL SPP	6 581	59,3%	138437	35,5	

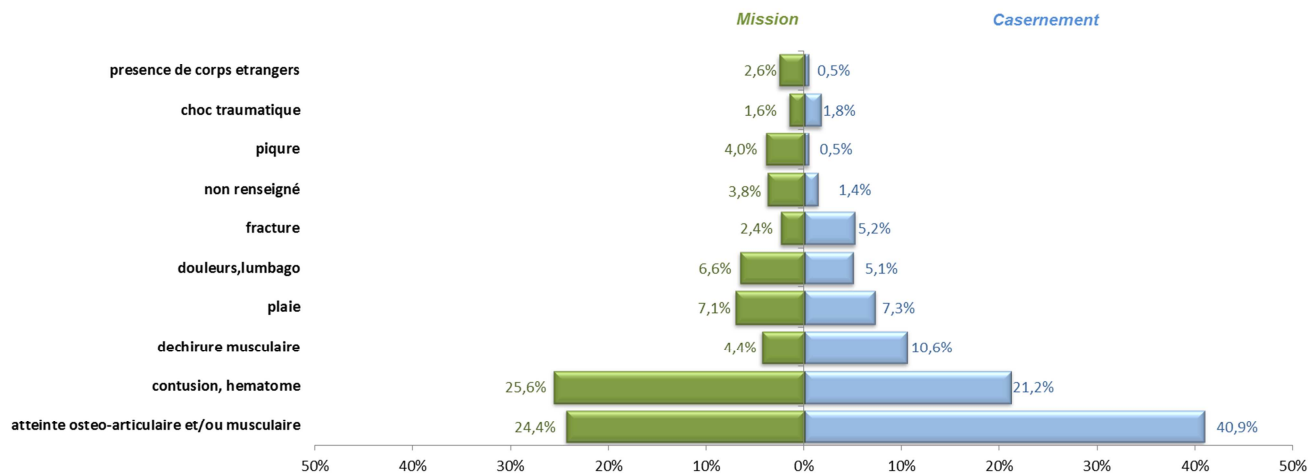
¹ https://www.cdc.retraites.fr/portail/spip.php?page=article&id_article=7170



Les chutes et glissades de plain-pied ou de hauteur sont prédominantes pour les accidents de service en mission soit 24,6%

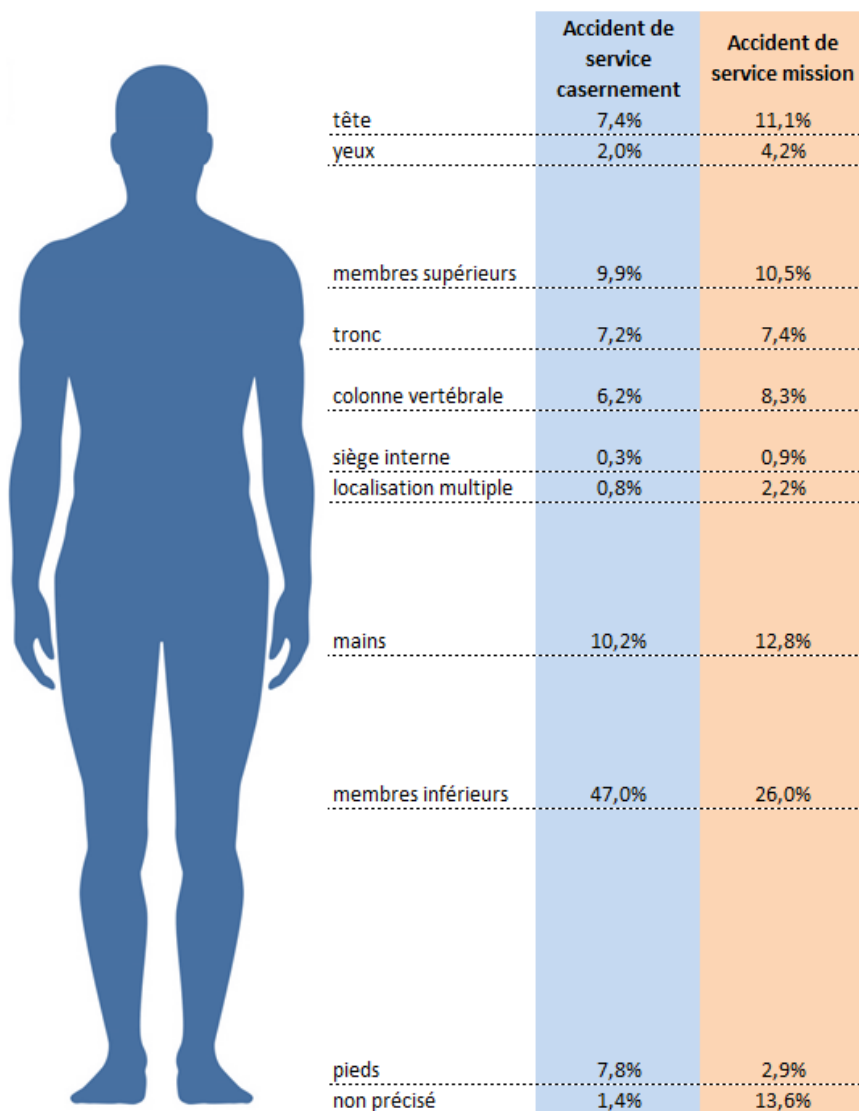
1.8 Les accidents de service selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire	1 634	76,4%	47 474	38,0
	contusion, hématome	847	54,4%	13 421	29,1
	déchirure musculaire	422	75,6%	11 669	36,6
	plaie	292	36,6%	1 685	15,7
	fracture	209	74,2%	9 637	62,2
	douleurs, lumbago	202	79,7%	3 316	20,6
	choc traumatique	71	57,7%	881	21,5
	non renseigné	57	52,6%	1 080	36,0
	lésions internes	41	82,9%	1 903	56,0
	hernie	31	74,2%	1 344	58,4
	commotion, perte de connaissance	25	72,0%	540	30,0
	luxation	23	73,9%	1 333	78,4
	présence de corps étrangers	21	14,3%	30	10,0
	piqûre	20	30,0%	42	7,0
	brûlure physique, chimique	18	27,8%	169	33,8
	troubles visuels	16	37,5%	38	6,3
	réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	13	15,4%	2	1,0
	troubles auditifs	9	33,3%	24	8,0
	lésions de nature multiple	9	77,8%	633	90,4
	lésions nerveuses	8	75,0%	339	56,5
	amputation	7	71,4%	249	49,8
	autre nature de lésion	6	33,3%	227	113,5
	intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	4	75,0%	12	4,0
	morsure	3	33,3%	29	29,0
	asphyxie	2	0,0%	0	
	exposition, contact (sang, contamination...)	2	50,0%	15	15,0
chocs consécutifs à agression, menace	1	100,0%	1	1,0	
Total Accident de service centre de secours	3 993	66,7%	96 093	36,1	
Accident de service mission	contusion, hématome	663	43,4%	6 272	21,8
	atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire	631	69,4%	17 325	39,6
	plaie	183	29,0%	700	13,2
	douleurs, lumbago	171	73,1%	2 969	23,8
	déchirure musculaire	114	71,9%	2 284	27,9
	piqûre	103	11,7%	63	5,3
	non renseigné	99	20,2%	598	29,9
	brûlure physique, chimique	70	41,4%	924	31,9
	présence de corps étrangers	68	11,8%	74	9,3
	fracture	63	74,6%	4 241	90,2
	réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	54	14,8%	341	42,6
	intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	53	5,7%	42	14,0
	lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique	44	2,3%	2	2,0
	choc traumatique	42	47,6%	282	14,1
	exposition, contact (sang, contamination...)	36	0,0%	0	
	lésions internes	33	57,6%	1 238	65,2
	commotion, perte de connaissance	28	53,6%	244	16,3
	morsure	19	5,3%	1	1,0
	chocs consécutifs à agression, menace	18	88,9%	206	12,9
	hernie	17	70,6%	1 389	115,8
	troubles visuels	14	35,7%	537	107,4
	lésions de nature multiple	14	64,3%	822	91,3
	troubles auditifs	11	27,3%	19	6,3
	luxation	10	80,0%	640	80,0
	autre nature de lésion	7	57,1%	331	82,8
	électrisation, électrocution	7	57,1%	10	2,5
asphyxie	5	60,0%	10	3,3	
lésions nerveuses	5	100,0%	745	149,0	
amputation	4	50,0%	35	17,5	
gelure	2	0,0%	0		
Total Accident de service mission	2 588	47,9%	42 344	34,1	
Total SPP	6 581	59,3%	138 437	35,5	



Quel que soit le site d'intervention, les lésions les plus fréquentes sont des contusions et des hématomes et les atteintes ostéo articulaires et/ou musculaires.

1.9 Les accidents de service des SPP selon le siège de lésion



En centre de secours, les membres inférieurs, sont le siège de lésions les plus exposés

1.10 Les accidents routiers des SPP selon l'ancienneté dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	11	36,4%	49	12,3
	5 à 10 ans	13	46,2%	47	7,8
	10 à 15 ans	23	43,5%	258	25,8
	15 ans et plus	17	41,2%	484	69,1
	Total Accident de trajet	64	42,2%	838	31,0
Accident de trajet	Moins de 5 ans	22	36,4%	140	17,5
	5 à 10 ans	33	69,7%	785	34,1
	10 à 15 ans	57	73,7%	2 416	57,5
	15 ans et plus	88	61,4%	2 896	53,6
	non renseigné	4	50,0%	22	
Total Accident de service circulation	204	63,2%	6 259	48,5	
Total SPP		268	58,2%	7 097	45,5

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse. Pour les accidents de service circulation, c'est la tranche '10-15 ans et plus' qui recense le plus d'événements (36%) mais c'est la tranche 15 ans et plus qui entraîne une moyenne de jours d'arrêt la plus élevée avec plus de 69 jours.

Pour les accidents de trajet, la tranche '15 ans et plus' est la tranche d'âge la plus impactée.

1.11 Les accidents routiers des SPP selon la tranche horaire

Tranche horaire		EVENEMENTS			Jours d'arrêt		
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de trajet	0h à 2h	3	0	0,0%	0		
	02h à 4h	1	1	100,0%	86	86,0	
	04h à 6h	11	7	63,6%	336	48,0	
	06h à 8h	112	78	69,6%	3 496	44,8	
	08h à 10h	26	17	65,4%	775	45,6	
	10h à 12h	1	0	0,0%	0		
	12h à 14h	7	2	28,6%	26	13,0	
	14h à 16h	1	0	0,0%	0		
	16h à 18h	20	12	60,0%	469	39,1	
	18h à 20h	21	12	57,1%	1 071	89,3	
	20h à 22h	1	0	0,0%	0		
22h à 24h							
Total	204	129	63,2%	6 259	48,5		
Accident de service circulation			EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
			nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
	0h à 2h	5	3	60,0%	52	17,3	
	02h à 4h	3	1	33,3%	7	7,0	
	04h à 6h						
	06h à 8h	13	4	30,8%	115	28,8	
	08h à 10h	7	4	57,1%	31	7,8	
	10h à 12h	6	4	66,7%	203	50,8	
	12h à 14h	13	5	38,5%	105	21,0	
	14h à 16h	3	2	66,7%	10	5,0	
	16h à 18h	7	2	28,6%	59	29,5	
	18h à 20h	4	1	25,0%	1	1,0	
	20h à 22h	1	0	0,0%	0		
22h à 24h	2	1	50,0%	255	255,0		
Total	64	27	42,2%	838	31,0		

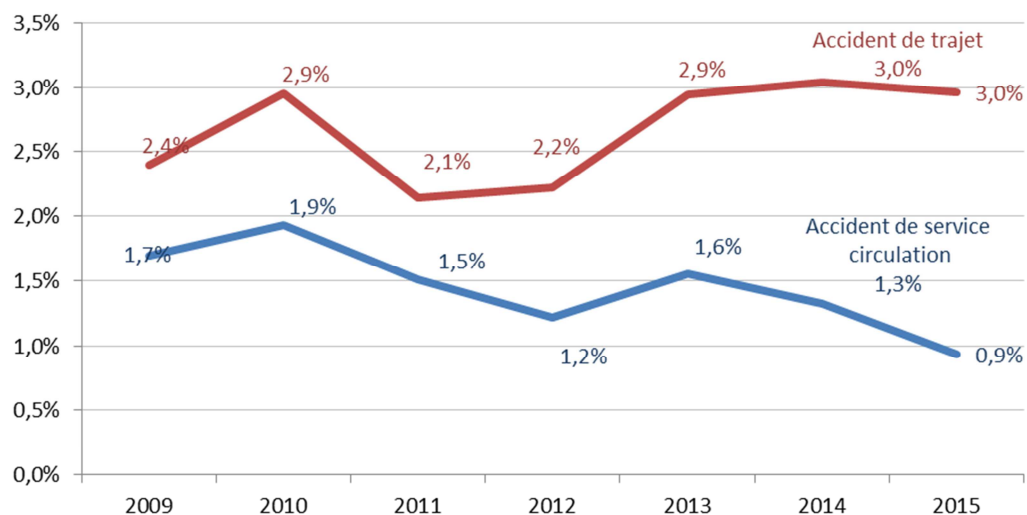
La tranche horaire '6h à 8h' avec 55 % des accidents de trajet recensés correspond à la tranche modale. Le matin est la période la plus accidentogène.

Les accidents de service circulation se produisent le plus souvent dans les tranches horaires '6h à 8h' et '12h -14h'

1.12 Les accidents routiers des SPP selon le parcours

Parcours des accidents routiers		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Allant en mission	48	21	43,8%	601	28,6
	Retour de mission	16	6	37,5%	237	39,5
	Total	64	27	42,2%	838	31,0
Accident de trajet	Aller	154	102	66,2%	5 151	50,5
	Retour	45	26	57,8%	1 105	42,5
	Autre parcours	5	1	20,0%	3	3,0
	Total	204	129	63,2%	6 259	48,5
Total accidents routiers SPP		268	156	58,2%	7 097	45,5

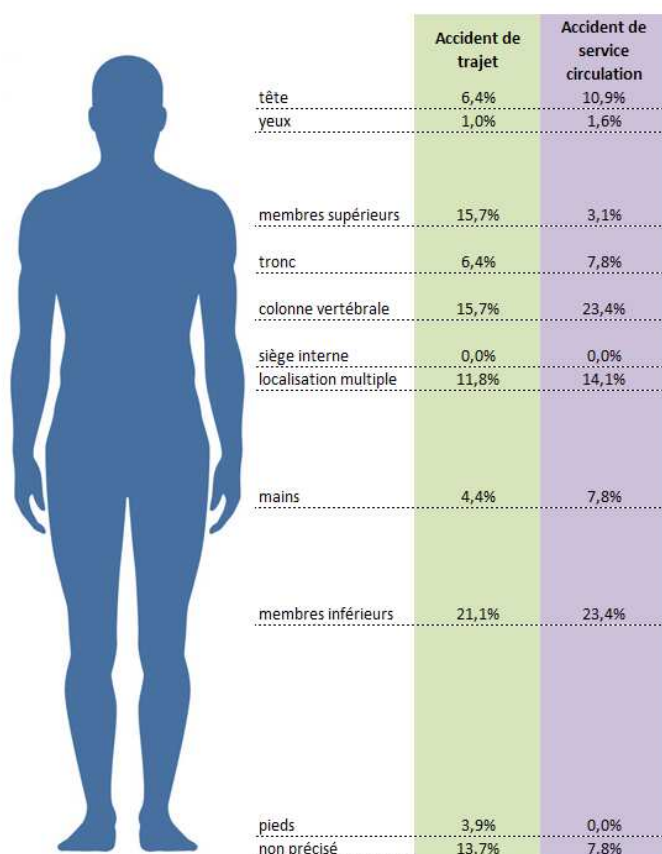
1.13 Evolution des accidents routiers des SPP



C'est à l'aller que les accidents routiers sont le plus fréquents : 75 % pour les deux types d'accidents routiers

1.14 Les accidents routiers des SPP selon la nature et le siège de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de trajet	contusion, hematome	73	50,7%	737	19,9
	atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire	51	74,5%	1 630	42,9
	fracture	18	100,0%	2 639	146,6
	douleurs,lumbago	15	73,3%	159	14,5
	non renseigné	12	41,7%	332	66,4
	lésions de nature multiple	12	83,3%	504	50,4
	dechirure musculaire	7	71,4%	81	16,2
	choc traumatique	4	0,0%	0	
	luxation	3	33,3%	26	26,0
	présence de corps étrangers	2	0,0%	0	
	plaie	2	0,0%	0	
	brulure physique, chimique	2	50,0%	1	1,0
	lésions internes	2	100,0%	144	72,0
	morsure	1	100,0%	6	6,0
	Total Accident de Trajet		204	63,2%	6 259
Accident de service circulation	contusion, hematome	24	29,2%	109	15,6
	atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire	9	66,7%	224	37,3
	non renseigné	6	16,7%	3	3,0
	lésions de nature multiple	5	80,0%	96	24,0
	douleurs,lumbago	4	50,0%	24	12,0
	dechirure musculaire	4	25,0%	36	36,0
	plaie	3	33,3%	23	23,0
	choc traumatique	3	33,3%	6	6,0
	fracture	3	100,0%	315	105,0
	pique	1	0,0%	0	
	présence de corps étrangers	1	100,0%	2	2,0
	morsure	1	0,0%	0	
Total Accident de service circulation		64	42,2%	838	31,0
Total SPP		268	58,2%	7 097	45,5



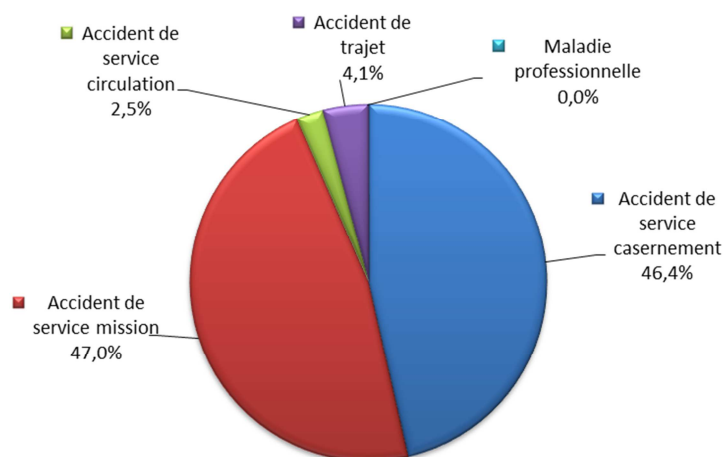
Pour les accidents de circulation comme pour les accidents de trajet les 'contusions, hématomes' et les 'atteintes ostéo articulaires' sont les natures de lésion les plus fréquentes.

Quel que soit le type d'accident routier, les membres inférieurs restent le siège le plus impacté.

2. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)

2.1 Les événements selon la nature

Nature de l'événement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>centre de secours</i>	2 300	61,8%	49 496	34,8	1,3%
Accident de service <i>mission</i>	2 330	40,9%	29 594	31,1	1,3%
Accident de service <i>circulation</i>	122	54,1%	1 392	21,1	0,1%
Accident de trajet	202	62,9%	6 968	54,9	0,1%
Maladie professionnelle	1	0,0%	0		0,0%
Total SPV	4 955	51,8%	87 450	34,1	2,7%



Les accidents les plus nombreux ont lieu en mission

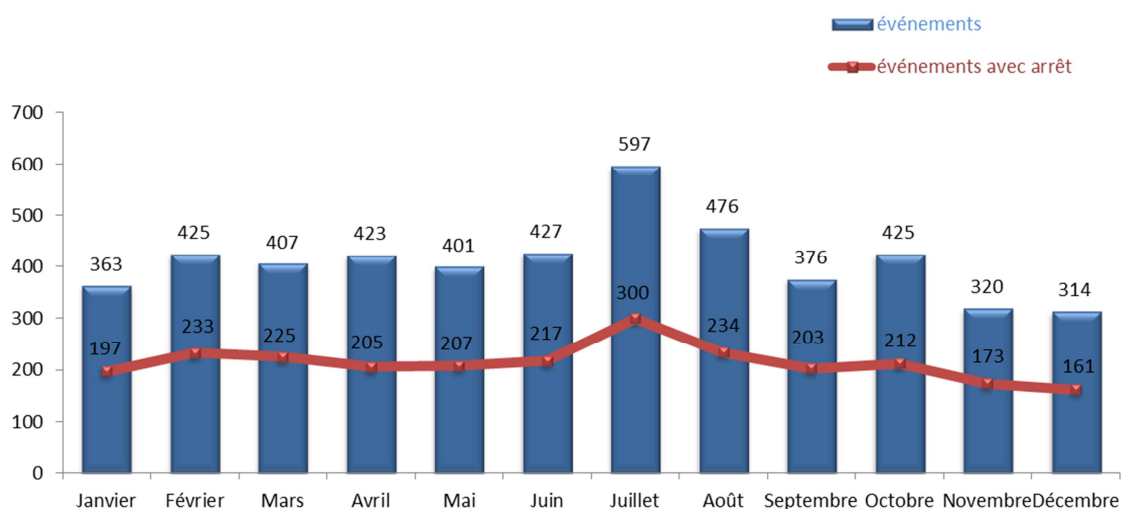
Près de la moitié ont lieu en centre de secours. La moyenne de jours d'arrêt est plus importante en centre de secours qu'en mission. Sur 10 jours, 6,3 jours sont liés à des accidents en centre de secours contre 3,7 en mission.

2.2 Quelques indicateurs sur les SPV

Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>casernement</i>	1,3%	7,77	0,17
Accident de service <i>mission</i>	1,3%	5,21	0,10
Accident de service <i>circulation</i>	0,1%	0,36	0,00
Accident de trajet	0,1%	0,69	0,02
Maladie professionnelle	0,0%	0,00	0,00
Total SPV	2,7%	14,04	0,30

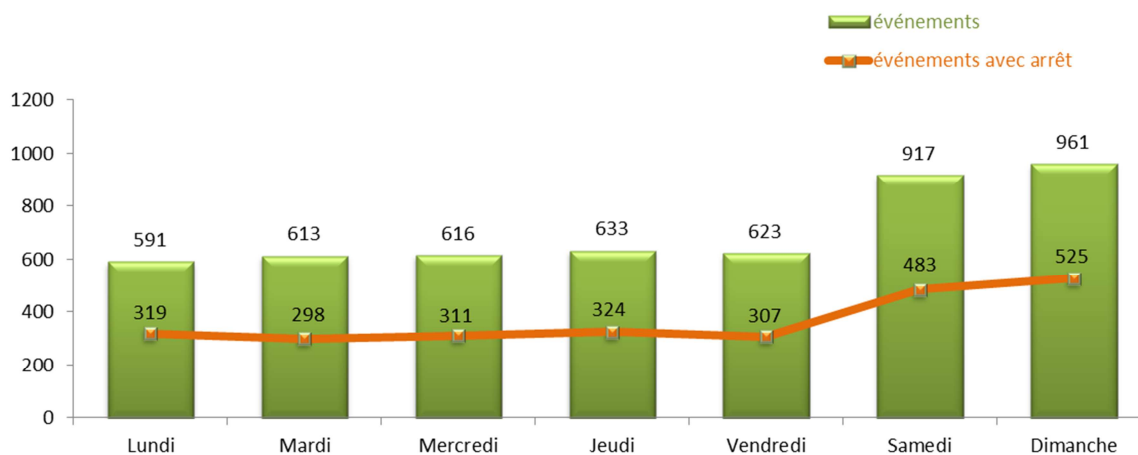
Le taux de sinistralité est identique pour les accidents de service en centre de secours. L'indice de fréquence et le taux de gravité sont plus élevés en centre de secours

2.3 La saisonnalité des événements des SPV(mois, jour)



Comme chaque année les mois d'été se caractérisent par une recrudescence d'événements. Les mois de juin à août concentrent 30 % des accidents.

De même 37,9 % des événements se concentrent sur les week-ends.



2.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPV dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	1 065	61,7%	20 002	30,4
	5 à 10 ans	492	62,6%	10 152	33,0
	10 à 15 ans	273	60,1%	6 592	40,2
	15 ans et plus	365	63,0%	10 267	44,6
	non renseigné	105	59,0%	2 483	40,0
Total Accident de service centre de secours		2 300	61,8%	49 496	34,8
Accident de service mission	Moins de 5 ans	862	40,1%	7 452	21,5
	5 à 10 ans	540	42,8%	7 150	31,0
	10 à 15 ans	310	42,6%	5 276	40,0
	15 ans et plus	465	43,7%	8 780	43,3
	non renseigné	153	26,8%	936	22,8
Total Accident de service mission		2 330	40,9%	29 594	31,1

La présentation des événements selon l'ancienneté des SPV ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse complète.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale. Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Quel que soit le lieu d'intervention, la tranche 'moins de 5 ans' est la plus accidentogène suivie par la tranche '5 à 10 ans'.

2.5 Les accidents de service des SPV selon la tranche horaire de survenance

	Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt			EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Centre de secours	0h à 2h	68	36,8%	793	31,7	Mission	193	34,7%	2 306	34,4
	02h à 4h	12	66,7%	211	26,4		86	50,0%	545	12,7
	04h à 6h	12	41,7%	69	13,8		85	37,6%	1 924	60,1
	06h à 8h	59	59,3%	1 349	38,5		74	43,2%	1 523	47,6
	08h à 10h	724	64,0%	17 087	36,9		256	50,8%	5 187	39,9
	10h à 12h	514	60,1%	10 077	32,6		284	46,5%	4 293	32,5
	12h à 14h	86	60,5%	1 806	34,7		163	35,0%	1 839	32,3
	14h à 16h	221	53,4%	3 856	32,7		283	40,6%	3 267	28,4
	16h à 18h	284	65,8%	5 947	31,8		276	39,9%	2 676	24,3
	18h à 20h	209	70,3%	5 927	40,3		257	42,8%	2 847	25,9
	20h à 22h	82	70,7%	2 007	34,6		211	32,7%	1 771	25,7
	22h à 24h	29	48,3%	367	26,2		162	34,6%	1 416	25,3
	Total		2 300	61,8%	49 496		34,8	2 330	40,9%	29 594
Total des accidents de service des SPV							4 630	51,3%	79 090	33,3

La tranche horaire '10h à 12h' correspond à la tranche modale des accidents de service en mission des SPV suivie par celle de '14h à 16h'. La tranche horaire '8h à 10h' correspond à la tranche modale des accidents de service en centre de secours (31%).

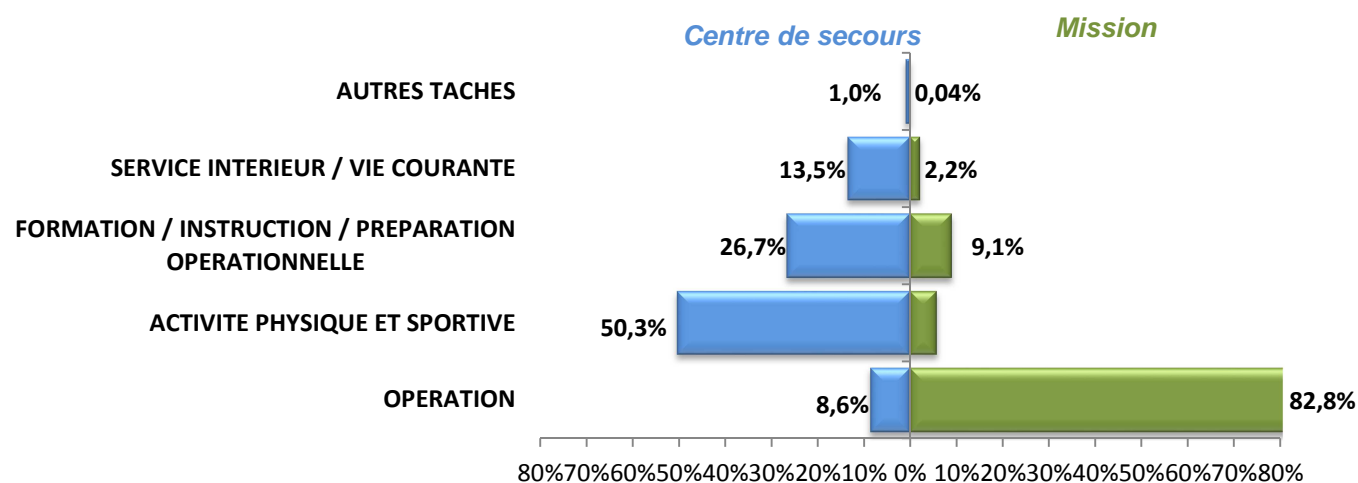
2.6 Les accidents de service des SPV selon la tâche exercée

TACHE EXERCEE		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours					
OPERATION	incendie	65	67,7%	1 252	28,5
	Interventiosn spécialisées	21	66,7%	464	33,1
	Opérations diverses	65	35,4%	585	25,4
	Secours à personnes	47	51,1%	645	26,9
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	1 156	68,9%	30 450	38,2
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	204	47,5%	2 366	24,4
	Manoeuvre/exercice	409	57,9%	7 972	33,6
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Maintenance en centre de secours	159	54,1%	2 837	33,0
	Travail administratif	12	33,3%	59	14,8
	Vie courante au CS	139	57,6%	2 570	32,1
AUTRES TACHES	Autres tâches	23	65,2%	296	19,7
Total Accident de service centre de secours		2 300	61,8%	49 496	34,8
Accident de service mission					
OPERATION	incendie	643	46,8%	8 156	27,1
	Interventiosn spécialisées	51	39,2%	699	35,0
	Opérations diverses	233	41,6%	3 000	30,9
	Secours à personnes	1 003	31,0%	8 189	26,3
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	136	65,4%	4 263	47,9
	Manoeuvre/exercice	71	45,1%	743	23,2
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Manœuvre/exercice	141	51,8%	3 390	46,4
	Maintenance en centre de secours	41	56,1%	729	31,7
	Travail administratif	3	66,7%	163	81,5
	Vie courante au CS	7	57,1%	110	27,5
AUTRES TACHES	Autres tâches	1	100,0%	152	152,0
Total Accident de service mission		2 330	40,9%	29 594	31,1

Glossaire : voir Tâche exercée

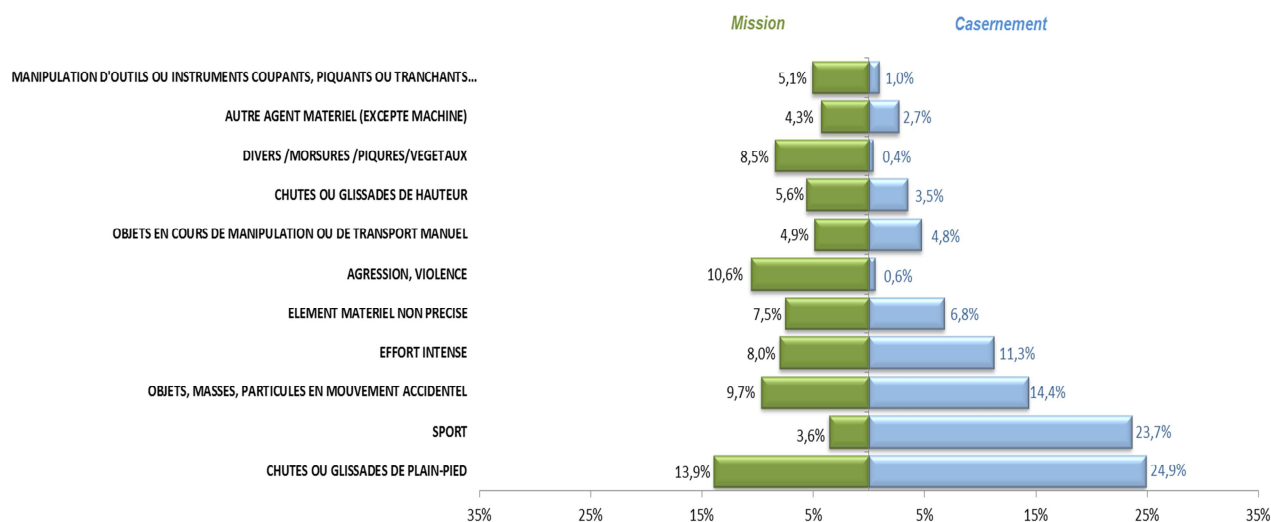
Les accidents sur site d'intervention se déroulent principalement lors des opérations et tout particulièrement à l'occasion des secours à victimes (43 % des cas)

Pour les accidents en centre de secours, 'l'activité physique et sportive' représente 50 % des événements. Comme pour les SPP, la problématique de l'activité physique et sportive existe aussi chez les SPV.



2.7 Les accidents de service des SPV selon l'élément matériel

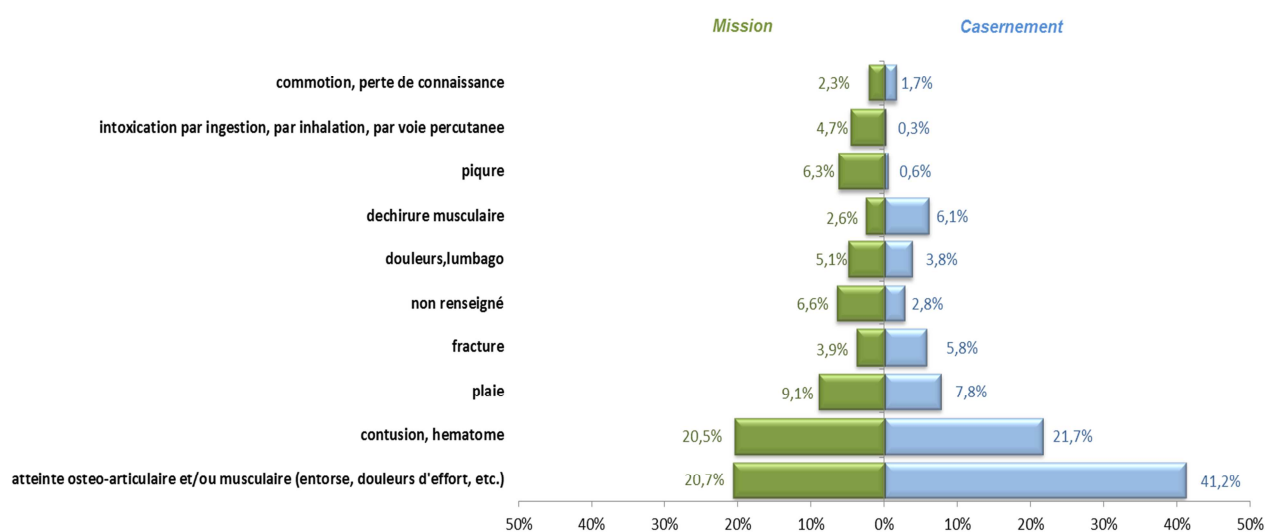
Elément matériel		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	chutes ou glissades de plain-pied	573	75,4%	17 196	39,8
	sport	544	65,8%	16 112	45,0
	objets, masses, particules en mouvement accidentel	331	52,9%	4 381	25,0
	effort intense	260	67,3%	4 596	26,3
	élément matériel non précisé	157	45,2%	1 842	25,9
	objets en cours de manipulation ou de transport manuel	110	52,7%	1 393	24,0
	chutes ou glissades de hauteur	81	66,7%	1 961	36,3
	autre agent matériel (excepte machine)	63	39,7%	723	28,9
	véhicules (a l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	36	47,2%	276	16,2
	machines / appareils	26	38,5%	147	14,7
	effort lié au transport/manutention de personnes	24	58,3%	314	22,4
	manipulation d'outils ou instruments coupants, piquants ou tranchants souilles(sang,urine,produit biologique,etc)	23	39,1%	227	25,2
	agression, violence	14	42,9%	70	11,7
	outils à main	12	75,0%	155	17,2
	appareils a pression	10	20,0%	22	11,0
	divers /morsures /piques/végétaux	10	10,0%	18	18,0
	vapeurs, gaz et poussières délétères	9	33,3%	18	6,0
	matières combustibles en flamme	7	14,3%	11	11,0
	appareils ou ustensiles mettant en œuvre des produits chauds, fours, étuvés, appareils de cuisson	3	0,0%	0	
	appareils mettant en œuvre des produits dangereux ou projections liquides	3	0,0%	0	
accessoires de levage, amarrage, et préhension	1	0,0%	0		
outils mécaniques tenus ou guidés a la main (mus ou alimentes électriquement, pneumatiques ou a autre comman	1	0,0%	0		
machines à bois	1	100,0%	34	34,0	
machines a couper et trancher (autres que scies), a dérouler et défibrer	1	0,0%	0		
Total Accident de service centre de secours		2 300	61,8%	49 496	34,8
Accident de service mission	chutes ou glissades de plain-pied	324	68,2%	9 588	43,4
	agression, violence	247	19,8%	699	14,3
	objets, masses, particules en mouvement accidentel	225	43,6%	2 056	21,0
	divers /morsures /piques/végétaux	197	11,7%	413	18,0
	effort intense	187	63,6%	3 820	32,1
	élément matériel non précisé	170	33,5%	1 554	27,3
	chutes ou glissades de hauteur	131	63,4%	2 650	31,9
	manipulation d'outils ou instruments coupants, piquants ou tranchants souilles(sang,urine,produit biologique,etc)	119	7,6%	151	16,8
	objets en cours de manipulation ou de transport manuel	114	57,0%	1 367	21,0
	effort lié au transport/manutention de personnes	102	52,9%	1 216	22,5
	autre agent matériel (excepte machine)	101	24,8%	625	25,0
	matières combustibles en flamme	90	33,3%	271	9,0
	sport	84	61,9%	2 652	51,0
	vapeurs, gaz et poussières délétères	81	13,6%	41	3,7
	véhicules (a l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	72	36,1%	1 370	52,7
	appareils à pression	26	23,1%	481	80,2
	machines / appareils	23	43,5%	201	20,1
	outils à main	18	61,1%	139	12,6
	rayonnements ionisants et substances radioactives (irradiations brutales seulement)	5	20,0%	4	4,0
	accessoires de levage, amarrage, et préhension	3	33,3%	16	16,0
	matières explosives	3	0,0%	0	
	électricité	3	0,0%	0	
	appareils mettant en œuvre des produits dangereux ou projections liquides	2	0,0%	0	
	appareils de manutention et engins de levage	1	0,0%	0	
	appareils ou ustensiles mettant en œuvre des produits chauds, fours, étuvés, appareils de cuisson	1	100,0%	13	13,0
	machines a couper et trancher (autres que scies), a dérouler et défibrer	1	100,0%	267	267,0
Total Accident de service mission		2 330	40,9%	29 594	31,1
TOTAL SPP		4 630	51,3%	79090	33,3



Pour les accidents de service-centre de secours, les chutes et glissades de plain-pied ainsi que les accidents de sport représentent 48% des éléments matériels

Pour les accidents de mission l'élément matériel 'chutes ou glissades de plain-pied' apparait dans , 14 % des cas et les 'agressions-violences' dans près de 11 % des cas.

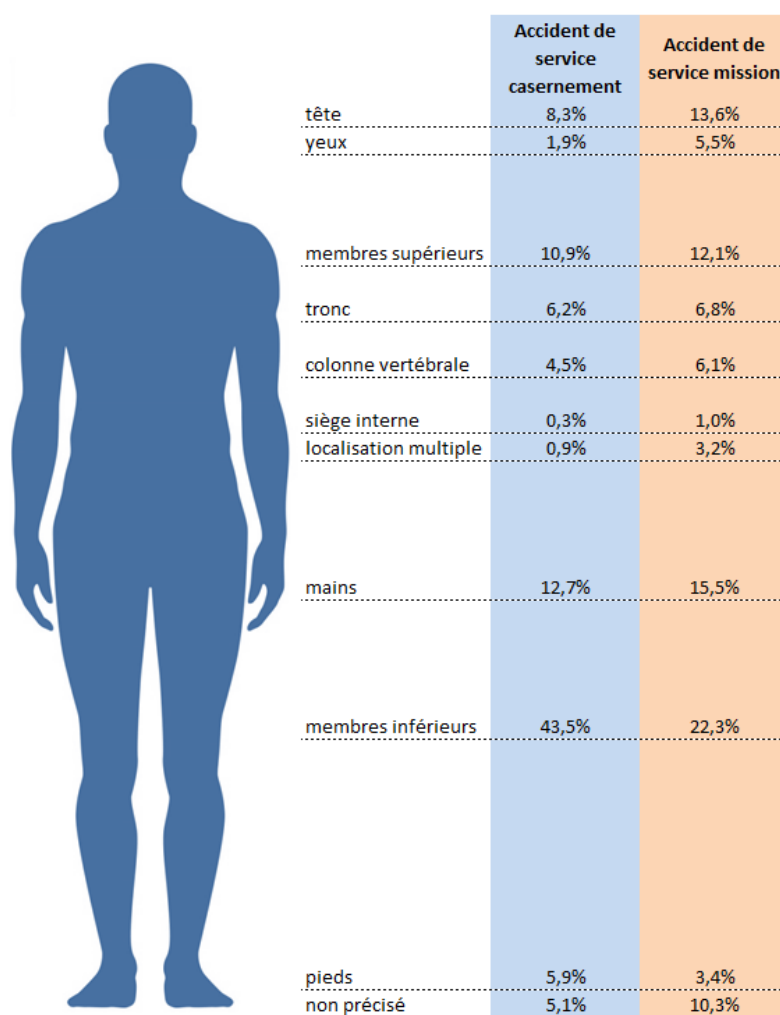
2.8 Les accidents de service des SPV selon la nature de lésion



Quel que soit le site d'intervention, la nature de lésion la plus fréquente est l'atteinte ostéo articulaire et/ou musculaire' suivie par les 'contusions, hématomes'.

Nature de lésion		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire	947	75,4%	26 266	36,8
	contusion, hematome	499	53,7%	6 597	24,6
	plaie	179	30,7%	961	17,5
	dechirure musculaire	141	66,0%	2 672	28,7
	fracture	133	78,2%	6 669	64,1
	douleurs,lumbago	88	68,2%	895	14,9
	non renseigné	64	26,6%	820	48,2
	autre nature de lesion	39	53,8%	920	43,8
	commotion, perte de connaissance	38	28,9%	136	12,4
	choc traumatique	28	64,3%	728	40,4
	lesions internes	28	60,7%	1 129	66,4
	luxation	27	81,5%	1 195	54,3
	brulure physique, chimique	19	26,3%	58	11,6
	presence de corps etrangers	13	7,7%	8	8,0
	piqûre	13	0,0%	0	
	hernie	9	33,3%	41	13,7
	troubles visuels	6	16,7%	10	10,0
	intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanee	6	16,7%	2	2,0
	amputation	5	80,0%	253	63,3
	lesions de nature multiple	4	50,0%	33	16,5
	troubles auditifs	4	0,0%	0	
	reaction allergique ou inflammatoire cutanee ou muqueuse	3	0,0%	0	
	lesions nerveuses	3	66,7%	43	21,5
	morsure	2	50,0%	54	54,0
lesion potentiellement infectieuse due au produit biologique	1	0,0%	0		
chocs consecutifs a agression,menace	1	100,0%	6	6,0	
Total Accident de service centre de secours	2 300	61,8%	49 496	34,8	
Accident de service mission	atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire	482	67,6%	11 605	35,6
	contusion, hematome	477	44,0%	5 117	24,4
	plaie	211	26,1%	750	13,6
	non renseigné	154	13,0%	270	13,5
	piqûre	147	7,5%	46	4,2
	douleurs,lumbago	118	56,8%	885	13,2
	intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanee	109	17,4%	110	5,8
	fracture	91	76,9%	5 048	72,1
	brulure physique, chimique	71	28,2%	279	14,0
	dechirure musculaire	61	77,0%	1 856	39,5
	presence de corps etrangers	55	14,5%	315	39,4
	commotion, perte de connaissance	53	54,7%	200	6,9
	exposition, contact (sang, contamination...)	51	0,0%	0	
	reaction allergique ou inflammatoire cutanee ou muqueuse	43	7,0%	13	4,3
	morsure	34	11,8%	106	26,5
	lesion potentiellement infectieuse due au produit biologique	34	0,0%	0	
	choc traumatique	32	62,5%	543	27,2
	lesions internes	30	53,3%	1 584	99,0
	chocs consecutifs a agression,menace	15	0,0%	0	
	troubles visuels	14	14,3%	4	2,0
	luxation	14	100,0%	278	19,9
	hernie	7	71,4%	462	92,4
	lesions nerveuses	5	20,0%	6	6,0
	autre nature de lesion	4	50,0%	73	36,5
	electrisation, electrocution	3	0,0%	0	
	amputation	3	66,7%	27	13,5
	troubles auditifs	3	0,0%	0	
	dermite	3	0,0%	0	
	lesions de nature multiple	3	0,0%	0	
	asphyxie	2	50,0%	7	7,0
gelure	1	100,0%	10	10,0	
Total Accident de service mission	2 330	40,9%	29 594	31,1	
Total SPV	4 630	51,3%	79 090	33,3	

2.9 Les accidents de service des SPV selon le siège de lésion



Les parties du corps les plus exposées aux blessures pour les accidents de service en centre de secours sont les 'membres inférieurs', soit 43,5 %

Pour les accidents de service en mission, 15,5% touchent les mains

2.10 Les accidents routiers des SPV selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	51	64,7%	650	19,7
	5 à 10 ans	25	56,0%	271	19,4
	10 à 15 ans	16	50,0%	216	27,0
	15 ans et plus	21	47,6%	252	25,2
	non renseigné	9	11,1%	3	3,0
Total Accident de trajet		122	54,1%	1 392	21,1
Accident de trajet	Moins de 5 ans	115	64,3%	2 045	27,6
	5 à 10 ans	30	53,3%	1 354	84,6
	10 à 15 ans	20	55,0%	601	54,6
	15 ans et plus	35	68,6%	2 947	122,8
	non renseigné	2	100,0%	21	10,5
Total Accident de service circulation		202	62,9%	6 968	54,9
Total SPV		324	59,6%	8 360	43,3

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

Quel que soit le type d'accident de service la distribution se concentre sur la tranche 'moins de 5 ans'.

2.11 Les accidents routiers des SPV selon la tranche horaire

Accident de trajet	0h à 2h	15	9	60,0%	129	14,3
	02h à 4h	6	4	66,7%	71	
	04h à 6h	2	1	50,0%	100	100,0
	06h à 8h	46	27	58,7%	1 065	39,4
	08h à 10h	25	16	64,0%	1 169	73,1
	10h à 12h	13	8	61,5%	277	34,6
	12h à 14h	20	14	70,0%	1 209	86,4
	14h à 16h	13	8	61,5%	293	36,6
	16h à 18h	16	12	75,0%	497	41,4
	18h à 20h	29	18	62,1%	1 912	106,2
	20h à 22h	11	6	54,5%	218	36,3
	22h à 24h	6	4	66,7%	28	7,0
	Total	202	127	62,9%	6 968	54,9
Accident de service circulation	0h à 2h	5	3	60,0%	48	16,0
	02h à 4h	3	3	100,0%	15	5,0
	04h à 6h	2	1	50,0%	5	5,0
	06h à 8h	6	3	50,0%	28	9,3
	08h à 10h	12	6	50,0%	103	17,2
	10h à 12h	28	13	46,4%	496	38,2
	12h à 14h	17	14	82,4%	253	18,1
	14h à 16h	10	7	70,0%	184	26,3
	16h à 18h	16	6	37,5%	139	23,2
	18h à 20h	8	3	37,5%	57	19,0
	20h à 22h	9	4	44,4%	36	9,0
	22h à 24h	6	3	50,0%	28	9,3
	Total	122	66	54,1%	1 392	21,1

La tranche horaire '6h à 8h' avec 22,8 % des accidents de trajet recensés correspond à la tranche modale.

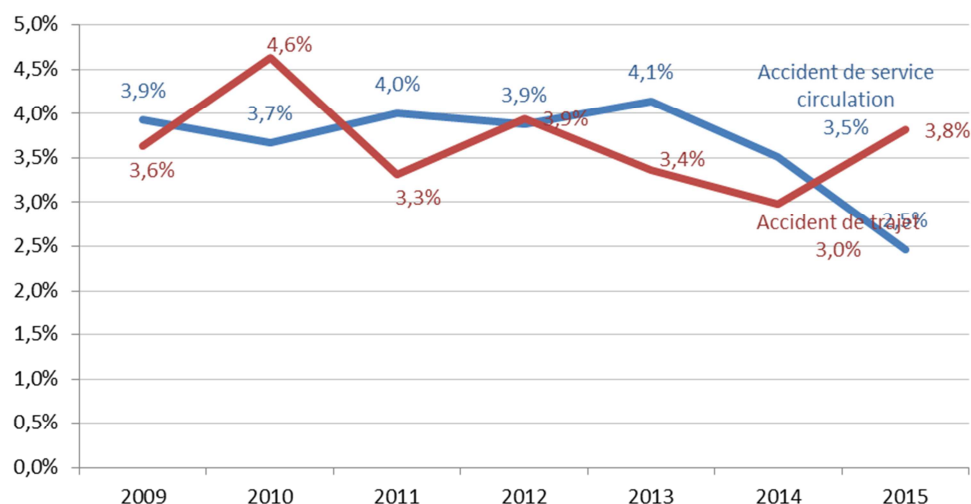
La tranche horaire '10h à 12h' avec 23 % des accidents de service circulation recensés correspond à la tranche modale.

2.12 Les accidents routiers des SPV selon le parcours

Parcours des accidents routiers		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Allant en mission	96	50	52,1%	1 129	22,6
	Retour de mission	26	16	61,5%	263	16,4
	Total	122	66	54,1%	1 392	21,1
Accident de trajet	Aller	147	86	58,5%	3 968	46,1
	Retour	42	32	76,2%	2 817	88,0
	Autre parcours	13	9	69,2%	183	20,3
	Total	202	127	62,9%	6 968	54,9
Total accidents routiers SPV		324	193	59,6%	8 360	43,3

C'est à l'aller que les accidents routiers sont les plus fréquents : 79 % pour les accidents de circulation et 73 % pour les accidents de trajet.

2.13 Evolution des accidents routiers des SPV de 2009 à 2015



Les accidents de trajet sont en augmentation.

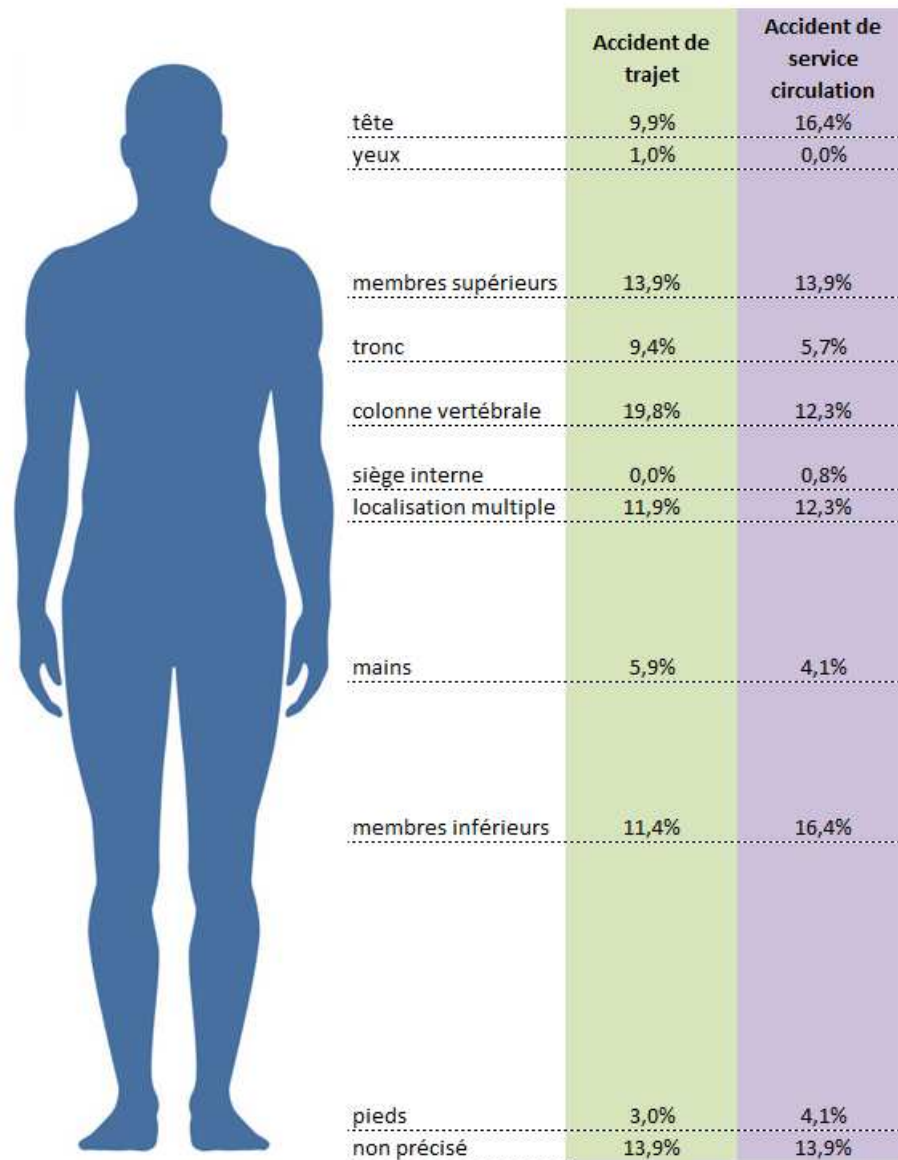
Globalement le nombre d'accidents routiers est stable par rapport à 2014.

2.14 Les accidents routiers des SPV selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de trajet	contusion, hematome	58	58,6%	590	17,4
	atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	45	68,9%	916	29,5
	fracture	23	91,3%	2 817	134,1
	lésions de nature multiple	15	86,7%	2 004	154,2
	non renseigné	15	26,7%	52	13,0
	choc traumatique	12	58,3%	96	13,7
	plaie	12	50,0%	169	28,2
	douleurs, lumbago	9	44,4%	248	62,0
	dechirure musculaire	8	25,0%	17	8,5
	lésions internes	1	100,0%	25	25,0
	luxation	1	100,0%	14	14,0
	commotion, perte de connaissance	1	100,0%	4	4,0
	hernie	1	100,0%	11	11,0
	intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	1	100,0%	5	5,0
Total Accident de trajet	202	62,9%	6 968	54,9	
Accident de service circulation	contusion, hematome	50	58,0%	453	15,6
	atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	27	63,0%	285	16,8
	non renseigné	15	0,0%	0	
	plaie	10	60,0%	60	10,0
	choc traumatique	4	100,0%	70	17,5
	douleurs, lumbago	4	50,0%	213	106,5
	fracture	4	100,0%	277	69,3
	lésions de nature multiple	3	66,7%	16	8,0
	dechirure musculaire	2	50,0%	16	16,0
	lésions internes	1	100,0%	2	2,0
	intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	1	0,0%	0	
piqûre	1	0,0%	0		
Total Accident de service circulation	122	54,1%	1 392	21,1	
Total SPV	324	59,6%	8 360	43,3	

Pour les accidents routiers, les 'contusions, hématomes', et les 'atteintes ostéo-articulaire et/ou musculaire' sont les natures de lésion les plus fréquentes.

2.15 Les accidents routiers des SPV selon le siège de lésion

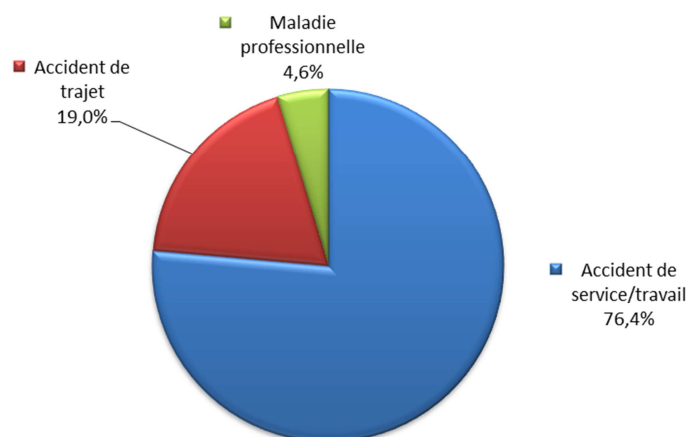


Selon le type d'accident routier, les membres inférieurs sont le siège le plus impacté pour les accidents de service-circulation et la colonne vertébrale pour les accidents de trajet.

3. L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)

3.1 Les événements selon la nature de l'événement

Nature de l'événement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service/travail	362	56,6%	7 484	36,5
Accident de trajet	90	62,2%	3 411	60,9
Maladie professionnelle	22	68,2%	2 305	153,7
Total PATS	474	58,2%	13 200	47,8



Les accidents de service/travail sont les plus fréquents.

Globalement le taux de sinistralité a diminué depuis 2012 passant de 4,8 % en 2012, à 4,5 % en 2013, 4,35% en 2014 et 4,28 % en 2015.

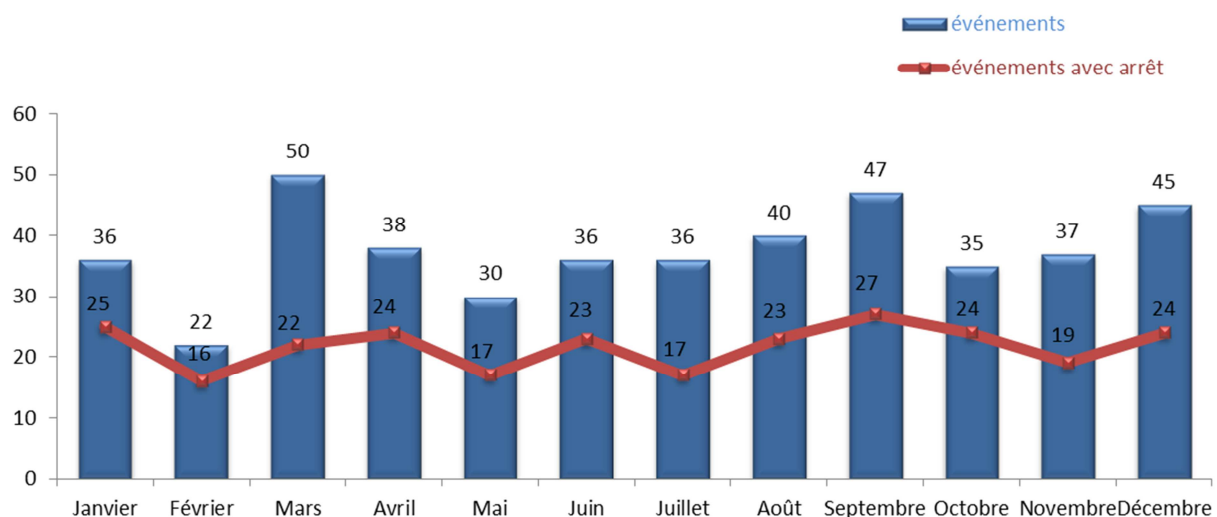
Le Service départemental d'incendie et de secours est une collectivité au sein de laquelle le personnel administratif, technique ou spécialisé collabore quotidiennement avec les sapeurs-pompiers afin de les mettre dans les meilleures conditions pour assurer leurs interventions.

3.2 Quelques indicateurs...

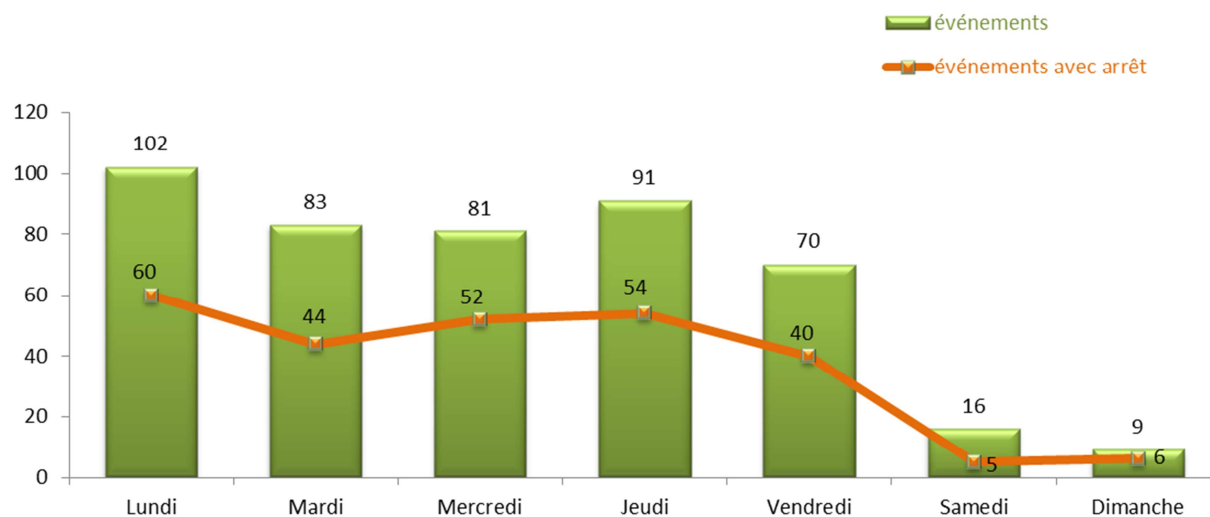
Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service/travail	3,3%	18,55	0,42
Accident de trajet	0,8%	5,07	0,19
Maladie professionnelle	0,2%	1,36	0,13
Total PATS	4,3%	24,98	0,74

Par leur nombre, les accidents de service/travail ont les indicateurs les plus élevés.

3.3 La saisonnalité des événements (mois, jour)



La saisonnalité des événements n'est pas marquée. Le mois de mars est le plus accidentogène. Le lundi est le jour de la semaine qui concentre le plus d'événements.



3.4 Les événements des PATS selon la tranche horaire

Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt		Accident de trajet	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
0h à 2h	7	42,9%	20	6,7					
02h à 4h	3	33,3%	4	4,0					
04h à 6h	1	100,0%	15	15,0		1	0,0%	0	
06h à 8h	29	72,4%	467	22,2		34	55,9%	1 770	93,2
08h à 10h	88	50,0%	1 496	34,0		30	66,7%	791	39,6
10h à 12h	81	64,2%	2 640	50,8		1	100,0%	8	8,0
12h à 14h	31	51,6%	277	17,3		6	66,7%	252	63,0
14h à 16h	68	57,4%	1 197	30,7		2	50,0%	5	5,0
16h à 18h	31	41,9%	728	56,0		12	66,7%	547	68,4
18h à 20h	13	69,2%	543	60,3		4	75,0%	38	12,7
20h à 22h	8	62,5%	58	11,6					
22h à 24h	2	50,0%	39	39,0					
Total	362	56,6%	7 484	36,5		90	62,2%	3 411	60,9
Total des accidents des PATS						452	57,7%	10 895	41,7

La tranche horaire '8h à 10h' correspond à la tranche modale des accidents de service/travail des PATS.

Pour les accidents de trajet, c'est la tranche '6h à 8h' qui correspond à la tranche modale.

3.5 L'accident de service/travail des PATS selon l'élément matériel

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
chutes ou glissades de plain-pied	93	63,4%	2 475	41,9
objets en cours de manipulation ou de transport manuel	55	63,6%	735	21,0
objets, masses, particules en mouvement accidentel	54	40,7%	647	29,4
élément matériel non précisé	37	56,8%	619	29,5
véhicules (a l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terra	20	50,0%	223	22,3
chutes ou glissades de hauteur	19	73,7%	776	55,4
effort intense	18	66,7%	529	44,1
manipulation d'outils ou instruments coupants, piquants ou tranchants sou	14	64,3%	700	77,8
agression, violence	10	50,0%	605	121,0
outils a main	9	55,6%	13	2,6
autre agent matériel (excepte machine)	9	77,8%	102	14,6
appareils a pression	8	25,0%	16	8,0
sport	5	40,0%	20	10,0
machines / appareils	5	20,0%	20	20,0
divers /morsures /piques/végétaux	2	50,0%	4	4,0
effort lie au transport/manutention de personnes	2	0,0%	0	
machines a meuler, poncer, polir	1	0,0%	0	
appareils ou ustensiles mettant en œuvre des produits chauds, fours, étuv	1	0,0%	0	
Total Accident de service/travail	362	56,6%	7 484	36,5

Les 'chutes et glissades de plain-pied' représentent 25,7 % des cas

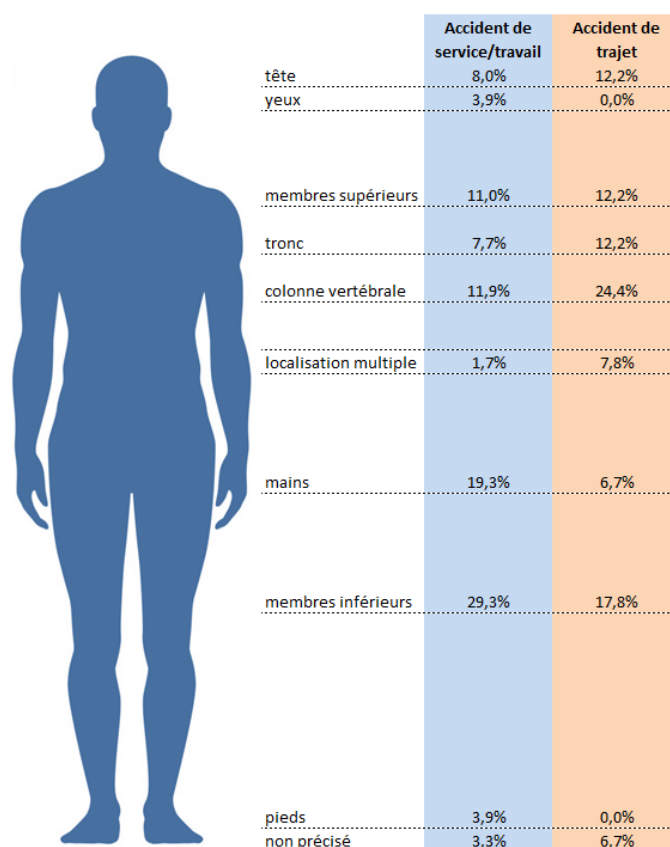


Les chutes de hauteur ne sont pas les seules à provoquer des arrêts de travail. Les glissades, les faux pas, les pertes d'équilibre entraînant une chute de plain-pied sont très fréquentes dans toutes les collectivités et peuvent occasionner des lésions irréversibles. Les chutes ou glissades de plain-pied entraînent une moyenne d'arrêt de près de 42 jours.

3.6 L'accident de service/travail des PATS selon la nature de lésion et le siège de lésion

Nature de lésion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire	97	69,1%	2 698	40,3
contusion, hematome	95	44,2%	581	13,8
plaie	48	47,9%	395	17,2
douleurs,lumbago	31	71,0%	323	14,7
dechirure musculaire	24	75,0%	540	30,0
fracture	12	83,3%	1 136	113,6
non renseigné	10	50,0%	246	49,2
presence de corps etrangers	8	0,0%	0	
commotion, perte de connaissance	6	83,3%	102	20,4
choc traumatique	6	50,0%	44	14,7
brulure physique, chimique	5	40,0%	18	9,0
amputation	4	50,0%	10	5,0
exposition, contact (sang, contamination...)	4	0,0%	0	
piqure	2	50,0%	2	2,0
hernie	2	50,0%	268	268,0
autre nature de lesion	1	100,0%	527	527,0
luxation	1	100,0%	15	15,0
chocs consecutifs a agression,menace	1	0,0%	0	
morsure	1	0,0%	0	
reaction allergique ou inflammatoire cutanee ou muqueuse	1	0,0%	0	
troubles visuels	1	0,0%	0	
lesions internes	1	100,0%	43	43,0
lesions nerveuses	1	100,0%	536	536,0
Total Accident de service/travail	362	56,6%	7 484	36,5

Pour les accidents de service/travail, les natures de lésions 'contusion, hématome' et les 'atteintes ostéo-articulaire et/ou musculaire' sont prédominantes. Elles représentent respectivement 27% et 26 % des événements.



Les parties du corps les plus exposées aux blessures sont les membres inférieurs pour les accidents du travail et la colonne vertébrale pour les accidents de trajet

GLOSSAIRE

A

Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales (ATIACL)

L'ATIACL est une prestation attribuée à un fonctionnaire local qui, à la suite d'un accident de service, de trajet ou d'une maladie professionnelle, présente des infirmités permanentes lui permettant néanmoins de reprendre ses fonctions.

B

BND

Banque nationale de données

C

CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

Catégorie des SDIS

Les règles de classement des SDIS

En application de l'article R 1424-1-1 du CGCT, les services départementaux d'incendie et de secours sont classés en cinq catégories. L'arrêté du 2 août 2001 précise trois critères de classement des SDIS :

- La population du département établie par l'institut national de la statistique et des études économiques (recensement général 1999) ;
- Les contributions, participations et subventions ordinaires au vu du dernier compte administratif connu ;
- L'effectif de sapeurs-pompiers du corps départemental au 1er janvier de l'année considérée.

Les critères de classement

Points	Population en milliers d'habitants	Contributions, participations et subventions en M€	Sapeurs-pompiers professionnels	Sapeurs-pompiers volontaires
1	moins de 100	moins de 4,5	moins de 100	moins de 200
2	de 100 à moins de 150	de 4,5 à moins de 6	de 100 à moins de 200	de 200 à moins de 400
3	de 150 à moins de 200	de 6 à moins de 7,5	de 200 à moins de 350	de 400 à moins de 700
4	de 200 à moins de 250	de 7,5 à moins de 10,5	de 350 à moins de 500	de 700 à moins de 1 000
5	de 250 à moins de 300	de 10,5 à moins de 13,5	de 500 à moins de 750	de 1 000 à moins de 1 500
6	de 300 à moins de 400	de 13,5 à moins de 17	de 750 à moins de 950	de 1 500 à moins de 1900
7	de 400 à moins de 500	de 17 à moins de 21,5	de 950 à moins de 1 200	de 1 900 à moins de 2 400
8	de 500 à moins de 600	de 21,5 à moins de 26	1 200 et plus	2 400 et plus
9	de 600 à moins de 750	de 26 à moins de 30,5		
10	de 750 à moins de 900	de 30,5 à moins de 36,5		
11	de 900 à moins de 1 100	de 36,5 à moins de 42,5		
12	de 1 100 à moins de 1 300	de 42,5 à moins de 49		
13	de 1 300 à moins de 1 500	de 49 à moins de 56		
14	de 1 500 à moins de 1 700	de 56 à moins de 66		
15	de 1 700 à moins de 2 000	de 66 à moins de 76		
16	2 000 et plus	76 et plus		

- 1^{re} catégorie : total d'au moins 36 points
 - 2^e catégorie : total d'au moins 28 points
 - 3^e catégorie : total d'au moins 22 points
 - 4^e catégorie : total d'au moins 15 points
 - 5^e catégorie : total de moins de 15 points

E

Enquête HS

Enquête Hygiène et sécurité

I

Indice de fréquence (IF)

Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 / Effectifs Temps plein

J

Jours d'arrêt

Le nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2015 est comptabilisé jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

P

PATS

Personnel administratif technique et spécialisé.

Prorisq

Logiciel de gestion du risque professionnel

S

SDIS

Services départementaux d'incendie et de secours

SPP

Sapeur-pompier professionnel (Fonction publique)

SPV

Sapeur-pompier volontaire

La législation impose le terme 'accident de service' pour la catégorie de personnel 'sapeur-pompier volontaire'.

Le terme accident de travail correspond à la catégorie des autres salariés affiliés au régime général.

SSSM

Service de santé et de secours médical

T

Tâche exercée

La répartition par tâche exercée peut paraître inappropriée, notamment pour des accidents de centre de secours avec une tâche 'incendie'. Les résultats présentés sont issus directement de la saisie dans les SDIS. Pour éviter ces incohérences, il conviendrait d'être plus vigilant sur le choix des items. A l'initiative de la DGSCGC un nouveau référentiel 2015 a été mis en ligne, plus proche de l'activité des SDIS.

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année aux effectifs correspondants au 1^{er} janvier de la même année.

Taux de fréquence (TF)

Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000/ heures travaillées

Taux de gravité (TG)

Nombre de jours d'arrêt x 1 000/ heures travaillées

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendrier réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

